



## DELIBERATION Conseil Municipal

Séance du 25/02/2026

|                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>NOMBRE DE MEMBRES</b>                                                  | L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février, à vingt heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAFAGE Stéphane.                                               |
| En exercice : 19                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Présents : 15                                                             | <b><u>Etaient présents :</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Nombre de suffrages : 18                                                  | M. COLLOMBET Cyril, M. CORRAL Anjel, M. DEVISE Stéphane, M. DEVISE Michaël, M. DOHA Médard, Mme FOUREL Huguette, Mme HEBRARD Magali, Mme JUGE Olga, M. LAFAGE Stéphane, Mme LIONNETON Leslie, Mme PIC Christiane, Mme PORTE COURTIAL Nathalie, Mme PRAS Aurélie, M. SOUCHE Pascal, Mme VACHER Marion |
| <b><u>Date de convocation</u></b><br>20/02/2026                           | <b><u>Procurations :</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b><u>Date d'affichage</u></b><br>20/02/2026                              | M. COURBIS Joël donne pouvoir à M. CORRAL Anjel, M. GINÉ Elios donne pouvoir à M. DOHA Médard, Mme ROSSI Bénédicte donne pouvoir à Mme PIC Christiane                                                                                                                                                |
| VOTE : Adoptée à l'unanimité<br>Pour : 18<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 | <b><u>Etai(ent) absent(s) :</u></b><br><br><b><u>Etai(ent) excusé(s) :</u></b><br>M. COURBIS Joël, Mme GARNIER VALLA Stéphanie, M. GINÉ Elios, Mme ROSSI Bénédicte                                                                                                                                   |
|                                                                           | A été nommé(e) comme <b><u>secrétaire de séance</u></b> : M. DEVISE Stéphane                                                                                                                                                                                                                         |

Numéro interne de l'acte : 2026-06

Objet : CLASSES DÉCOUVERTE

Rapporteur : Madame Christiane PIC

Madame la rapporteure explique que pour cette année scolaire 2025-2026, les deux classes de CM2 projettent de partir en classes de découverte à vélo pour 3 nuits du 25 au 28 mai 2026 (38 élèves).

Madame la rapporteure propose d'attribuer une participation de 11€ par enfant et par nuitée à cette initiative.

Cette participation sera versée à l'école élémentaire publique via l'Amicale Laïque.

Le Conseil Municipal,  
Madame la rapporteure entendue,  
Après en avoir délibéré,  
Décide à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 02/03/2026

ID : 007-210700704-20260225-DEL\_2026\_06-DE

*SLOW*

**Article 1** : d'approuver l'aide financière pour le séjour en classes de découverte des deux classes de CM2, de l'école élémentaire publique.

**Article 2** : de fixer le montant de l'aide communale à 11€ par enfant et par nuitée.

Fait à CORNAS

Le secrétaire de séance  
M. DEVISE Stéphane

Le Maire,  
M. LAFAGE Stéphane